



101, rue de Bizy

I.R. LES FONTAINES

101 rue de Bizy

B. P. 128

27201 VERNON CEDEX

Tél : 32 21 10 77 Télécopie 32 21 24 77

**CENTRE D'ACCUEIL DE
JOUR LA SOURCE**

76, rue de Bizy

B.P. 128

27205 VERNON CEDEX

Institut
Les Fontaines

1993



Petit historique

Tout commence à partir de Saint Adjutor à Vernon.

Devant les demandes de nombreuses familles dont les enfants ne peuvent avoir leur place dans cet Etablissement, et à l'initiative de Monsieur l'abbé MARLE aidé de Monsieur FICHE et Madame BECUE, une annexe est créée en 1950 au manoir du Rocher à Saint Just qui permet une prise en charge plus spécialisée pour ces adolescents.

Le manoir s'avérant très vite trop petit, le projet de fonder une Institution autonome prend forme.

L'achat du 101 rue de Bizy s'est effectué en 1954. Devant l'ampleur des travaux à effectuer des subventions sont obtenues auprès de la Sécurité Sociale et du Ministère des Armées permettant aménagement et agrandissement.

Chacun se mobilise et le 15 octobre 1955 l'Institut les Fontaines peut ouvrir ses portes sous la houlette de son fondateur Monsieur l'abbé Marle.

Pour chapeauter cette institution Monsieur l'abbé Marle fonde l'AMPE (Association Médico Pédagogique de l'Eure) dont le premier Président sera le Professeur LAINE de l'Académie de Médecine auquel succéderont Monsieur ODIN et Monsieur BERLAND, puis Madame RAGU et enfin Monsieur l'abbé MARLE lui-même depuis 1983.

La Direction d'abord assurée par Monsieur l'abbé MARLE et Monsieur MARRON jusqu'en 1981, et pendant 1 an par Monsieur PRUFER est confiée en 1982 à Madame COLOMBE, et depuis 1992 à Monsieur VINCENT.

Bénéficiant d'un agrément Sécurité Sociale et d'une convention avec le Département (DDASS) l'Etablissement accepte des garçons de 12 à 16 ans proposés par la CDES.

En 1992, dans le cadre de la restructuration de l'Etablissement, une section IMC (Infirmes Moteur Cérébraux) est ouverte au 76 rue de Bizy sous l'impulsion et avec l'aide de la DDASS.

L'Institut les Fontaines possède deux Etablissements frères fondés par l'AMPE :

L'Institut les Fontaines à Caillouet Orgeville (depuis 64) et le centre Educatif à Vernon (depuis 71) qui a créé en 93 des unités de pré-autonomie pour jeunes filles à Louviers-Val de Reuil.



L'I.R. LES FONTAINES Tél : 32 21 10 77 – Fax : 32 21 24 77

L'I.R accueille 60 adolescents de 12 à 17 ans, d'intelligence normale, présentant des troubles de la personnalité et du comportement pour lesquels s'impose une aide thérapeutique associée à un accompagnement éducatif approprié. Collège, l'I.R par un enseignement spécialisé essaie de plus de transformer la relation de ces jeunes à l'école, de les aider à surmonter leurs échecs, à rattraper leur retard et à préparer leur avenir.

Le recrutement de l'établissement est national, avec priorité aux jeunes dont les familles habitent dans le département de l'Eure, et se fait sur proposition de la Commission Départementale de l'Education Nationale (CDES).

I) La vie dans l'établissement

S'organise autour de quatre services : l'Internat, la Scolarité, le service médico-psychologique, le service de Suite.

1) Le service d'internat prend en charge la vie quotidienne après ou en dehors des heures de classe (levers, soirées, mercredi, etc). Il fonctionne en 5 unités d'environ 12 garçons encadrés par une équipe de 3 éducateurs (trices). Chaque unité ou groupe de vie réside dans un bâtiment indépendant qui comprend les chambres (de 4 en général, de 2 pour les plus grands,



une salle à manger, un salon avec télévision et équipements de loisirs divers, bloc sanitaire.

Ces lieux sont pensés comme des espaces d'accueil avec un cadre sécurisant qui puisse permettre une mise à distance temporaire des situations conflictuelles, offrant la possibilité d'expériences nouvelles qui préparent peu à peu le jeune à réintégrer son milieu familial et social.

2) La scolarité : notre enseignement spécialisé a pour but de permettre l'acquisition de savoir, jusqu'ici inaccessible à nos adolescents, au moyen de méthodes pédagogiques spécifiques : classes à petits effectifs, adaptabilité et polyvalence des enseignants et des locaux, souplesse dans l'organisation des emplois du temps, système de choix pour les activités d'éveil, informatique, CDI. De plus divers ateliers et possibilité de stages de formation viennent compléter cet enseignement en offrant ainsi à nos jeunes la possibilité d'une meilleure adaptation au monde du travail.

3) L'équipe médico-psychologique composée d'un médecin psychiatre et de plusieurs psychologues permet une prise en charge adaptée à chaque jeune et garantit le caractère thérapeutique de l'établissement par des entretiens individuels et des réunions institutionnelles.

L'infirmière assure le suivi médical de chaque jeune sous la responsabilité du médecin généraliste attaché à l'Institut.



4) Le service de suite accompagne plus particulièrement les garçons scolarisés à l'extérieur de l'établissement.

Il a pour mission également de s'occuper de l'orientation, du départ définitif du jeune et de son devenir.

Il peut dans certains cas apporter une aide à des anciens en difficulté.

II) Les activités dans l'établissement

Afin de permettre aux jeunes de découvrir de nouveaux centres d'intérêt, de se réconcilier avec eux-mêmes et de se valoriser, de très nombreuses activités leur sont proposées.

- Equitation, et activité "Zoo".
- Ski (1 semaine pendant les vacances d'hiver), piscine, plongée sous marine, escalade, marche, VTT, kayak, foot, basket, tennis de table, tennis ...
- TV, vidéo, jeu vidéo, bibliothèque, cinéma, visites de monuments, musées, expositions ...
- Séjours linguistiques
- Classes de montagne et de mer
- Transferts d'été de 3 semaines
- Fêtes de Noël et de Fin d'année avec les enfants du Centre d'Accueil de Jour.



76, rue de Bizy.

Centre d'accueil de jour la source Tél : 32 21 11 56

En réponse à un appel souvent réitéré par l'ADEMINC le Centre d'Accueil de jour a ouvert ses portes en Octobre 1992 avec le concours de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociale (DDASS), pour accueillir des jeunes infirmes moteurs cérébraux, handicapés moteur, ou atteints de maladies neuro-musculaires.

Il reçoit 20 enfants de 5 à 18 ans. Le recrutement est fait par l'Institution sur proposition des candidatures de la Commission Départementale de l'Education Spéciale (CDES).

Le Centre de Jour est ouvert du Lundi au Vendredi de 9h à 16h30 et le Samedi de 9h à 13h.

La vie des enfants y est organisée à partir de trois projets : thérapeutique, pédagogique et éducatif.

1) Projet Thérapeutique : Le médecin rééducateur en tenant compte des besoins de l'enfant, de son environnement et de son histoire, précise sa pathologie, évolue ses déficiences et les incapacités qui en découlent afin



de déterminer le projet rééducatif et de le mettre en oeuvre avec toute l'équipe médicale : médecin psychiatre, médecin généraliste, kinésithérapeutes, ergothérapeute, psychomotricienne, orthophoniste, infirmière, psychologue.

2) Projet pédagogique : Les enseignants s'efforcent de suivre le programme officiel. Ils s'attachent plus particulièrement à mettre l'enfant en situation de réussite. Ils cherchent tous les moyens possibles d'expression et de communication (informatique, travail individuel, aide technique, etc...) pour ne pas bloquer l'enfant, ou le démobiliser à cause de ses difficultés propres.

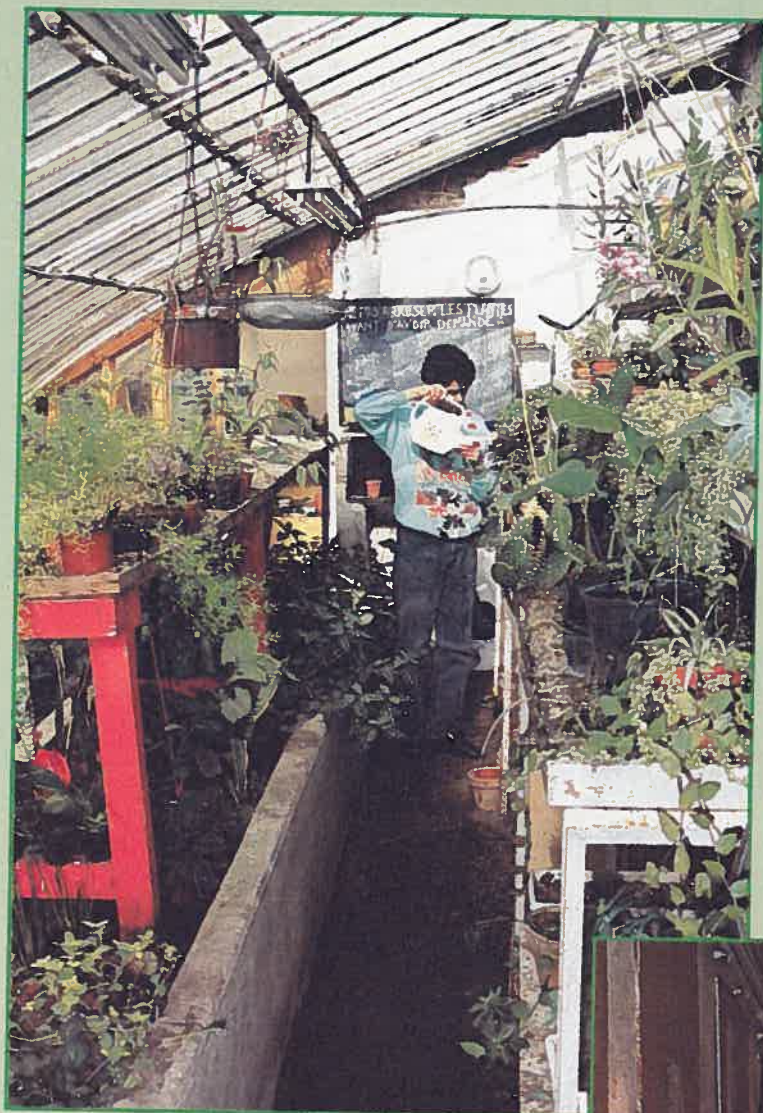
3) Projet éducatif : Par la multiplicité d'activités, d'animations, de créations sportives, culturelles, les éducateurs permettent aux jeunes de découvrir la vie et de faciliter leur acquisition de souvenirs et d'expériences. Par des situations collectives, des sorties multiples, ils les aident à affronter notre monde qui ne leur est pas spontanément accessible et qui comporte des difficultés qu'il faut leur apprendre à surmonter. Par leur accompagnement permanent, les éducateurs permettent à l'enfant de parler et d'obtenir ainsi des réponses à toutes les questions qu'ils se posent.



En guise de conclusion, trois remarques s'imposent :

- Le personnel d'administration, de gestion et de services généraux ont un rôle essentiel dans la vie de l'institut et de chacune des deux unités. C'est pourquoi ils sont associés aux réunions institutionnelles.
- De multiples et diverses réunions rythment en effet la vie de l'institut permettant ainsi échange, travail en commun, meilleure prise en charge des jeunes qui nous sont confiés, et vie institutionnelle féconde.
- L'institut ne pourrait rien sans l'AMPE, la DDASS, le CDES, la CRAM, l'Éducation Nationale, ainsi que toutes les administrations, collectivités locales, élus, entreprises, commerçants, particuliers qui lui apportent aides et appuis. Il est juste de les remercier profondément.

Au terme de cette présentation de l'Institut, la grande famille des Fontaines tient à dire toute sa reconnaissance et son attachement à son président-fondateur, Monsieur l'abbé Marlé.



***“On ne voit bien
qu'avec le cœur,
l'essentiel est invisible
pour les yeux.”***

SAINT-EXUPERY